



Volume 17(2), 2012

ISSN 1756 - 4476

**Aspects phonétiques de l'« accent parisien multiculturel » :
innovation, créativité, métissage(s)**

Roberto Paternostro

Université de Paris Ouest Nanterre La Défense / Università degli Studi di Brescia

Abstract

This paper is a sociolinguistic study of phonetic change in the speech of young people living in multiethnic and multicultural urban areas of Paris and its suburbs. The dynamics of contact-induced linguistic change will be investigated through a set of acoustic and statistical analysis of the presence and the spread of a final high-low prosodic pattern in three groups of speakers in order to achieve a better understanding of the influence of significant ethnic groups present in France on the common language.

0. Introduction

Dans cette étude¹, nous analyserons d'un point de vue sociolinguistique quelques aspects du processus de variation phonétique dans le parler de jeunes locuteurs

¹ Notre recherche présente les premiers résultats de notre thèse en cours de rédaction et s'inscrit dans le projet de recherche franco-britannique « *Multicultural London English - Multicultural Paris French* » (MLE-MPF), financé par l'ANR (09-FRBR-037-01) et l'ESRC et coordonné par F. Gadet pour la partie française et par J. Cheshire et P. Gardner-Chloros pour la partie anglaise, qui vise à étudier les phénomènes linguistiques émergents dans le parler de jeunes locuteurs, dans des conditions de contact de langues propres aux quartiers plurilingues et multiculturels de deux grandes villes occidentales telles que Londres et Paris (voir : www.mle-mpf.fr).

demeurant dans les quartiers plurilingues et multiculturels d'une grande ville occidentale telle que Paris.

En tant que symbole de l'unification socio-culturelle de la France et centre de l'immigration post-coloniale, Paris se pose en effet comme un véritable « creuset » où se mêlent nombre d'« accents »², de langues et cultures différents (voir : Lodge, 2004).

Notre but est d'investiguer la dynamique du contact des langues de façon à comprendre dans quelle mesure le parler de groupes ethniques importants, notamment celui des Français d'origine maghrébine, sub-saharienne ou antillaise, agit en tant que possible moteur d'innovation linguistique et exerce une influence sur la langue commune (voir : Gadet, 2007 ; Gadet et Guerin, à paraître).

1. Le « creuset » parisien

Si l'on regarde l'évolution de la norme phonétique du français au fil de l'histoire, on voit que le « français parisien » demeure depuis des siècles le modèle de référence indiscutable : la langue de la cour d'abord, puis celle de la bourgeoisie cultivée et enfin le français de la radio et la télévision, qui trouve dans le « standard » parisien sa source d'inspiration principale (Borrell et Billières, 1989).

Une telle construction de la norme, qui relève sans doute de l'idéologie et de l'imaginaire linguistique (Houdebine, 1982), suppose, outre un monolinguisme diffusé, une homogénéité des formes et des usages, au moins à l'intérieur d'un groupe social bien défini.

Or, une telle façon d'appréhender la réalité linguistique des villes en général et de Paris en particulier ne tient pas compte du plurilinguisme propre aux agglomérations urbaines, ni de la force d'attraction que Paris exerce depuis l'ère industrielle sur les migrants provenant d'abord de la province française, puis des

² Nous utilisons le terme d'« accent » non dans son sens phonétique d'« accentuation » mais dans son sens courant de « façon de parler », sur laquelle les locuteurs portent un jugement de nature sociale. Plus précisément, un « accent » pourrait se définir comme « l'ensemble de marques phoniques (phonématiques et prosodiques) indexant la parlure d'un sujet ou d'un groupe » (Léon 1993 : 217).

principaux pays de l'Europe du Sud et des DOM/TOM³, et enfin, à partir notamment de la seconde guerre mondiale, du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne (Lodge, 2004 : 193-227).

Selon les résultats du dernier recensement INSEE⁴ datant de 2008 (fig. 1)⁵, les étrangers constituent 20 % de la population à Paris et 17 % en Ile-de-France. Parmi ceux-ci, à Paris, 40 % sont originaires du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) et 15 % proviennent d'autres pays d'Afrique. Pour l'Ile-de-France, le chiffre de la population maghrébine s'élève à 30 % des étrangers présents sur le territoire et celui de la population des autres pays d'Afrique à 19 %.

Le recensement ne nous renseigne pas sur le nombre d'étrangers naturalisés français, les fils d'immigrés nés en France ainsi que les immigrés non régularisés, à savoir des chiffres qui nous aideraient à mieux rendre compte de l'importance de la présence de locuteurs plurilingues et multiculturels sur le territoire parisien, *intra* et *extra-muros*.

Globalement, on peut affirmer avec Gadet (2007 : 1) que : « it is estimated that between a quarter and a third of the 60 millions French living in France have at least one immigrant ancestor within three generations ».

A ce panorama plurilingue et multiculturel s'ajoute la vitalité de la langue populaire de Paris, qui n'a jamais cessé d'exister et qui continue aujourd'hui sous différentes formes, notamment à travers la « langue des jeunes », qui en constitue une facette dynamique et créative (Conein et Gadet, 1998 ; Gadet, 2002).

³ Départements d'outre-mer ; territoires d'outre-mer.

⁴ Institut national de la statistique et des études économiques.

⁵ voir : www.recensement.insee.fr

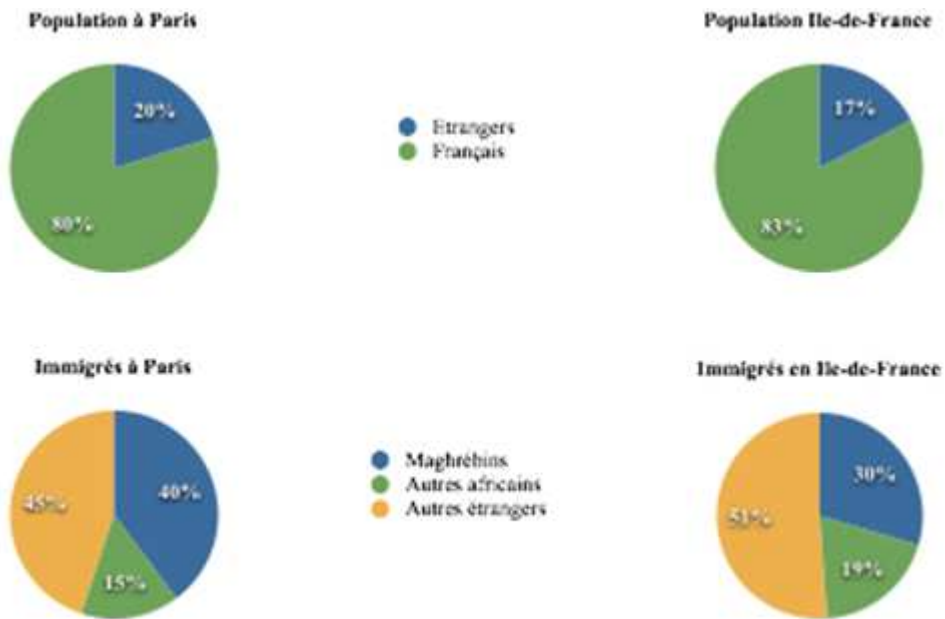


Fig. 1 : Pourcentages représentant la population à Paris et en Île-de-France d'après le recensement INSEE de 2008

Les statistiques démographiques ne nous renseignent pas sur le plurilinguisme en région parisienne. Calvet estime qu'il y a une centaine de langues différentes parlées (1993 : 108). L'enquête « Étude de l'histoire familiale » (Clanché, 2002), réalisée par l'INSEE à l'occasion du recensement de 1999 et s'intéressant aux langues régionales et étrangères en France, relève que leur transmission a globalement diminué tout au long du XX^e siècle. Cependant, si cela est vrai pour les langues régionales, de moins en moins transmises et pratiquées (seulement 4 % des parents ont déclaré avoir parlé de façon habituelle une langue régionale à leurs enfants), il n'en est pas de même des langues étrangères. L'usage régulier d'une langue autre que le français est passé de 8 à 11 % entre les années 1930-60, ce qui s'accompagne sans doute d'une hausse de la proportion d'individus issus de l'immigration présents sur le territoire (de 11 à 18 % depuis 1940). Cependant, ces chiffres ne tiennent pas compte des enfants nés entre 1980 et 1990, soit les

« jeunes » faisant l'objet de notre étude, ceux-ci n'étant pas majeurs à l'époque où l'enquête a été réalisée⁶.

Encore faut-il juger de la « qualité » de la transmission des langues « d'héritage »⁷ aux générations nées et scolarisées en France, celle-ci étant essentiellement confiée aux familles, à cause surtout d'une politique linguistique qui peine à se mettre en place. « The only model entertained in France is that of the assimilation by migrants (and especially by the children of migrants) of French language and culture » (Calvet, 1993 : 111)⁸. Si d'un côté, en effet, les nouvelles technologies ainsi qu'une mobilité géographique accrue permettent un lien plus étroit et plus fréquent avec le pays et la langue d'origine, les nouvelles générations développent majoritairement un bilinguisme passif, car les langues d'héritage qui remplissaient prioritairement une fonction communicative pour les parents nouvellement arrivés en France ne représentent souvent pour les enfants qu'une « évocation » des racines (Gadet et Varro, 2006 ; Deprez, 2006).

Il n'empêche que - comme le montre Fagyal (2010) - certains traits linguistiques, notamment phonétiques, peuvent demeurer en tant que « résidu » des langues d'héritage dans l'interlangue des locuteurs bilingues et biculturels et peuvent être susceptibles de reproduction et diffusion à l'intérieur de réseaux plus larges de locuteurs unilingues.

C'est ce mécanisme qui serait à la base de la formation de « parlars véhiculaires inter-ethniques » (Billiez, 1992), dans un cadre de contact entre le français « ordinaire » voire « populaire » et les langues de l'immigration, dont la langue des jeunes de banlieue serait un exemple majeur.

⁶ Les principales langues régionales citées dans l'enquête sont l'alsacien, le breton, le basque, le corse, le platt mosellan, le franco-provençal, le flamand, le catalan et les langues romanes d'oc et d'oïl. Les langues étrangères plus fréquemment citées comme langues transmises en famille sont l'arabe, l'espagnol, le portugais, l'italien, l'allemand, le polonais et le turc. On remarque que les créoles à base française ont été exclus de l'enquête, car ils n'ont pas été jugés comme faisant partie des langues historiquement présentes sur le territoire métropolitain.

⁷ L'expression « langues d'héritage » n'est pas d'usage courant en France. Nous l'empruntons à la tradition nord-américaine qui - à notre avis - apparaît moins stigmatisante et permet de mieux souligner le lien qui subsiste entre les locuteurs et leurs langues.

⁸ Nous soulignons tout de même l'institution des ELCO (Enseignements des langues et des cultures d'origine), à partir des années 70, mis en place dans le cadre d'accords bilatéraux conclus entre la France et certains pays d'émigration (Portugal, Italie, Tunisie, Maroc, Espagne, ex-Yougoslavie, Turquie, Algérie) et essentiellement dispensés dans l'enseignement primaire.

2. L'« accent parisien multiculturel » : essai de définition

Un rapide tour d'horizon de la littérature récente concernant la définition de l'accent dit « de banlieue », montre de nombreuses façons de nommer l'accent des jeunes parisiens : « accent de banlieue », « accent racaille », « parler jeune », « langue des jeunes », « langue des rues », « langue des cités », etc. (Conein et Gadet, 1998 : 107 ; Trimaille et Billiez, 2008).

La pluralité des dénominations relève sans doute de la difficulté à nommer un « objet » linguistiquement « évanescent » (Gadet, 2002). Les différents informateurs que nous avons côtoyés lors de nos enquêtes de terrain ainsi que les juges interviewés lors de tests de perception témoignent, en effet, de l'incapacité à qualifier l'accent de banlieue, qu'ils déclarent pourtant savoir « reconnaître ». Si, d'un côté, cela est sans doute dû à un manque de compétence et/ou de conscience métalinguistique typique d'un public non spécialiste, le rôle que joue l'idéologie du standard ne doit pas être sous-estimé. La variation n'ayant pas de valeur liée au prestige sur le marché linguistique, les locuteurs se trouvent dans l'incapacité à catégoriser avec précision les usages périphériques et non standard alors que l'usage légitime de la langue est immédiatement associé à la norme et au langage « correct » (Guerin, 2011).

L'accent des jeunes de la banlieue parisienne partage nombre de traits avec le « français ordinaire », notamment ce que Gadet appelle les « facilités de prononciation » (1997)⁹, et de ce fait se situe sur un continuum difficile à définir et à distinguer, dans un jeu continu de convergence/divergence, permanence/innovation (Jamin, Trimaille et Gasquet-Cyrus, 2006 ; Conein et Gadet, 1998). Parmi les principaux traits segmentaux que l'accent de banlieue partage avec le « français ordinaire », nous rappelons la simplification de groupes consonantiques complexes (ex. *autre* [ot], *lettre* [lɛt], *exprès* [ɛspʁɛ]), l'élision de /l/ dans les pronoms *il/ils* et *elle/elles* (ex. *ils me disent* [imdiz], *qu'est-ce qu'elle*

⁹ Les « facilités de prononciation » concernent surtout les phénomènes d'élision, de neutralisation et d'assimilation qui se produisent dans la chaîne parlée, en fonction de facteurs associés aux traits phonétiques et métriques des segments concernés. Elles s'accompagnent généralement d'un style de parole peu surveillé, dans des situations peu formelles, et fonctionnent en tant qu'indicateurs sociolinguistiques (Gadet, 1997 : 95).

veut [kɛskɛmvø]) et l'assimilation consonantique (ex. *je sais pas* [ʃepa])¹⁰. La palatalisation et l'affrication de /t/ et /d/ devant les voyelles /i/ et /e/ (ex. *voiture* [vwatʃyʁ], *ce que tu dis* [skətʃydʒi]) et dans une moindre mesure de /k/ et /g/ (ex. *quartier* [k^hɑʁtʃje]), bien que connues de l'accent parisien populaire, semblent aujourd'hui associées à l'accent des jeunes de banlieue, notamment d'origine maghrébine¹¹.

Parmi les traits spécifiques de l'accent « multiculturel », nous signalons la réalisation d'un /r/ pharyngal, perçu comme une fricative sourde et forte, qualifié souvent d'« arabisant », la prolifération de coups de glotte non emphatiques dans les attaques syllabiques (ex. *avant ?il était ?à Bordeaux* [avãʔileʔabɔʁdo])¹² et la réduction de voyelles en contexte CVC contribuant à la perception d'un rythme haché et au caractère plus consonantique (ex. *partir* [pɔʁtɪʁ]¹³ ; *fête* [fɛt]¹⁴), contraire à l'accentuation « plate » et à l'égalité syllabique du français¹⁵.

Si l'influence de l'arabe n'a pas été suffisamment prouvée pour ce qui est du /r/ pharyngal, les coups de glotte en début de syllabe ainsi que la réduction vocalique sont, selon Fagyal (2010 : 93-100), un résidu des dialectes arabes du Maghreb, caractérisés au niveau des syllabes par une attaque consonantique obligatoire ainsi que par une forte réduction des voyelles inaccentuées.

Nous avons opté pour le terme accent parisien « multiculturel » d'abord pour reprendre le titre de notre projet de recherche, mais aussi pour souligner le caractère « métissé » d'un accent qui puise dans la créativité de locuteurs plurilingues et multiculturels, engendré dans des conditions de contact de langues, dans un espace à la fois socio-culturel et symbolique tel que la « rue » (Matras, 2009 ; Lepoutre, 1997).

Si la dénomination « langue des jeunes » est problématique, car « it conceals behind the apparent demographic qualification 'youth' the importance of

¹⁰ Carton (2000).

¹¹ L'origine arabe maghrébine de ces traits reste néanmoins à être démontrée. Voir : Fagyal (2005), Bouziri (2000).

¹² Fagyal (2010 : 141).

¹³ Cerquiglini (2001 : 62), cité dans Fagyal (2010 : 94).

¹⁴ Fagyal (2010 : 154).

¹⁵ Pour un inventaire plus exhaustif des traits caractérisant l'accent de banlieue, nous renvoyons à Conein et Gadet (1998) ; Jamin, Trimaille et Gasquet-Cyrus (2006) ; Fagyal (2010).

social elements » (Gadet, 2003 : 78), l'expression accent de « banlieue », par sa connotation géographique, ne saurait contribuer à un éclaircissement de la question.

La ville de Paris (*intra et extra-muros*) se caractérise en effet par une absence de ghettos à caractère ethnique, remplacée par une constellation de quartiers populaires où les différentes ethnies se côtoient mais ne se mêlent pas forcément (Calvet, 1993). Les cités autour de la capitale sont, elles aussi, le reflet de ce métissage culturel et linguistique sans prédominance ethnique (Lepoutre, 1997 : 84-85).

L'espace urbain parisien semble être associé en même temps à la « ville », centre propulseur du français standard, et à la « banlieue », creuset d'usages périphériques (voir : Boughton, 2006 : 300). C'est la raison pour laquelle l'attribut de « parisien », porteur d'une connotation géographique et sociale à la fois, serait plus apte à désigner un accent « multiculturel » dépassant les limites de la « banlieue » proprement dite et s'étendant aussi aux milieux populaires *intra-muros*.

L'accent « multiculturel » ainsi défini échappe donc à une catégorisation géo-sociale bien déterminée et réfère plutôt à une « communauté de pratiques »¹⁶ (Meyerhoff, 2002), non exclusive, dotée d'une grande variété de répertoires verbaux, aux limites un peu floues, en mesure d'intégrer le métissage linguistique et culturel qui le caractérise.

3. Quelques aspects prosodiques

Conein et Gadet (1998 : 108-9) qualifient l'intonation des jeunes de la banlieue parisienne de « prosodie héréditaire (parigote ou faubourienne) caractérisée par les écarts mélodiques, les accents d'intensité, et une accentuation sur l'avant-dernière syllabe d'un groupe, longue et intense ». Il s'agit, en effet, des mêmes traits décrits par Carton *et al.* (1983 : 84-7) dans le chapitre consacré à l'accent parisien populaire des quartiers ouvriers *intra et extra-muros* des années 70-80.

¹⁶ *Community of practice* dans l'original anglais.

Dans les années 2000, la réalisation d'un contour prosodique final montant-descendant se caractérisant par une montée/chute abrupte de la fréquence fondamentale (F_0)¹⁷ semble être l'un des indices linguistiques les plus importants d'un accent « multiculturel » ou de banlieue (Fagyal, 2005 ; 2010 ; Stewart et Fagyal, 2005 ; Fagyal et Stewart, 2011).

Comme le dit Fagyal (2010 : 35-8), il y a généralement peu de « nouveau » dans l'innovation linguistique, car celle-ci s'avère être le plus souvent un « recyclage », un « redéploiement créatif d'éléments déjà existants dans la langue », auxquels sont attachées des significations sociales nouvelles. A ce propos, Fagyal et Stewart (2005 ; 2011) et Boula de Mareüil et Lekha-Lemarchand (2011) remarquent que la réalisation d'un tel contour est aujourd'hui le plus souvent associée aux milieux pluri-ethniques et multilingues, notamment à l'immigration d'origine maghrébine¹⁸.

3.1 Corpus, méthodes, analyses

Dans cette partie nous nous consacrerons à la comparaison d'énoncés produits par trois groupes de locuteurs : des Français issus de milieux multiculturels (FM), des Français ayant des contacts avec des milieux multiculturels (FC) et des Français ayant peu ou pas de contacts avec des milieux multiculturels (FF).

Nos analyses porteront sur le calcul de l'écart tonal de contours prosodiques conclusifs - atypiques pour la prosodie du français standard¹⁹ - qui apparaissent à la fin de groupes accentuels, lors de frontières prosodiques importantes, et qui se caractérisent par une montée et une chute abrupte de F_0 (fig. 2 et 3).

¹⁷ La fréquence fondamentale (F_0), obtenue par analyse acoustique du signal de parole, constitue une estimation de la fréquence laryngée, produite par la vibration des plis vocaux. Elle est la cause de la perception de la hauteur mélodique et donc de l'intonation (Martin, 2009 : 65).

¹⁸ Voir la note 11.

¹⁹ Pour une étude approfondie des différents contours intonatifs du français standard, nous renvoyons à Martin (2009).

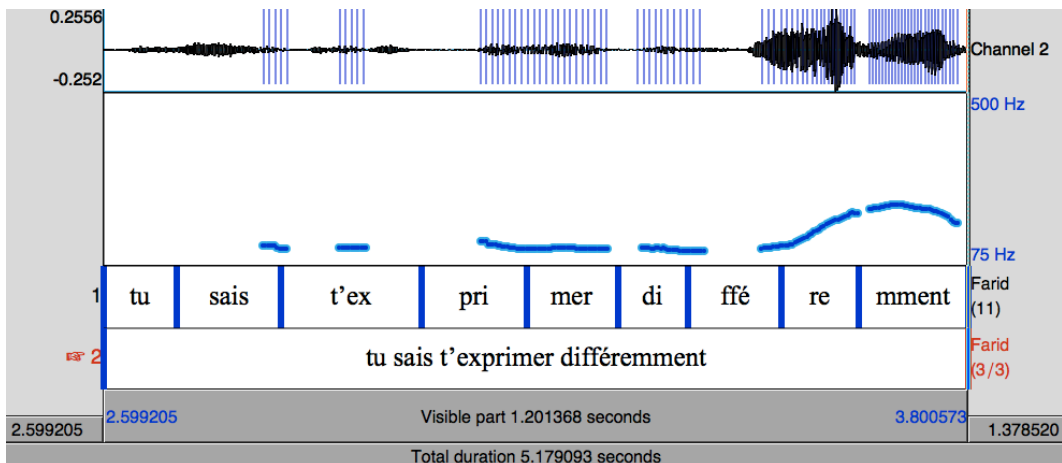


Fig. 2 : Exemple d'un contour final montant-descendant (écart tonal de montée mélodique de 18,28 demi-tons (dt) et de chute de -9,68 dt) - Corpus « Multicultural Paris French » (MPF), Farid, Paris 18^e.

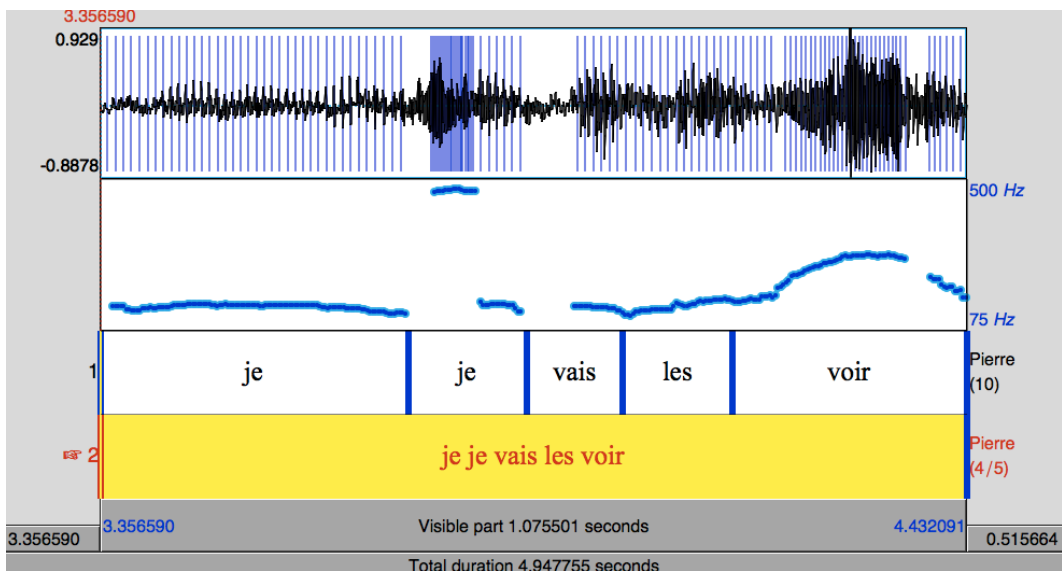


Fig. 3 : Exemple d'un contour final montant-descendant (écart tonal de montée de 12,63 demi-tons (dt) et de chute de -9,11 dt) - Corpus MPF, Pierre, Montreuil²⁰.

Par le biais de l'analyse d'un tel patron mélodique, nous souhaitons étudier la distribution sociale ainsi que le mécanisme de diffusion d'un phénomène qui

²⁰ La figure 2 affiche un contour prosodique extrait de l'enregistrement de Farid, un locuteur d'origine tunisienne et demeurant dans Paris *intra-muros*, alors que la figure 3 affiche le même type de contour relevant de la parole de Pierre, un locuteur français de souche qui habite à Montreuil, dans la banlieue est de Paris. Nous soulignons que les traits prosodiques observés sont similaires chez les deux locuteurs, malgré leurs différences socio-démographiques. Ce point sera approfondi plus loin.

pourrait représenter - si nos hypothèses sont validées - un indice important du contact entre le français et les langues de l'immigration en région parisienne.

Pour ce faire, nous exploiterons 87 segments représentatifs du contour qui fait l'objet de notre étude, tirés d'une partie du corpus mis au point dans le cadre du projet « *Multicultural London English - Multicultural Paris French* » (MLE-MPF), qui comporte des enregistrements écologiques²¹ ainsi que des entretiens semi-dirigés de jeunes locuteurs demeurant à Paris et sa banlieue²².

Notre corpus de travail est constitué d'environ 10 heures d'enregistrements de 14 locuteurs, dont 8 hommes et 6 femmes, âgés de 11 à 35 ans (âge moyen = 19,7), tous demeurant à Paris *intra-muros* ou dans la proche banlieue.

La figure 4 présente les informateurs retenus dans le corpus et montre leurs pseudonymes, l'âge, le sexe, l'origine, le domicile, les langues parlées et le groupe dans lequel nous les avons classés.

L'étiquette « Français issus de milieux multiculturels » (FM) désigne les enfants d'immigrés, nés ou scolarisés en France, généralement bilingues et biculturels, qui ont grandi dans un contexte de métissage ethnique et linguistique élevé.

L'étiquette « Français en contact avec des milieux multiculturels » (FC) désigne les Français de souche²³, généralement unilingues, qui ont grandi dans des milieux pluri-ethniques et plurilingues, en contact avec des jeunes issus de l'immigration.

L'étiquette « Français ayant peu ou pas de contact avec des milieux multiculturels », enfin, est employée pour désigner des « Français de souche » qui ont grandi dans des milieux essentiellement unilingues et monoculturels, sans

²¹ Par enregistrements « écologiques » nous entendons l'enregistrement d'événements linguistiques « naturels » ou « spontanés », sans la présence de l'enquêteur, qui ne rentrent pas dans le cadre traditionnel des interviews sociolinguistiques. Pour une réflexion sur les aspects méthodologiques et les enjeux liés à ce type d'enquêtes, nous renvoyons à Gadet et Guerin (à paraître).

²² Voir les détails dans la liste des corpus utilisés en bibliographie.

²³ Dans l'inconscient collectif français, le « Français de souche » est un Français avec au moins une demi-douzaine de générations d'ancêtres de nationalité française, ce qui n'inclut définitivement pas les enfants d'immigrés (voir : Fagyal et Stewart, 2005 : 244).

contact direct avec des jeunes issus de l'immigration ou demeurant dans les quartiers multiculturels et plurilingues de Paris.

	Informateur	Age	Sexe	Origine	Domicile	Langue(s)	Groupe
1	Koffi	15	M	France, Côte d'Ivoire	Montreuil	Français	FM
2	Aziz	15	M	France, Sénégal	Montreuil	Français	FM
3	Farid	33	M	France, Tunisie	Paris 18 ^e	Français, Arabe	FM
4	Fahima	25	F	France, Maroc	Nanterre	Français, Berbère, Arabe	FM
5	Leila	24	F	France, Maroc	Nanterre	Français, Berbère	FM
6	Samira	22	F	France, Maroc	Nanterre	Français, Arabe	FM
7	Chafi	15	M	France, Maroc	Mantes-la-Jolie	Français, Arabe	FM
8	Salim	15	M	France, Maroc	Mantes-la-Jolie	Français, Arabe	FM
9	Luc	11	M	France	Neuilly-sur-Marne	Français	FC
10	Stéphane	35	M	France	Paris 18 ^e	Français	FC
11	Pierre	22	M	France	Montreuil	Français	FC
12	Léa*	14	F	France, Uruguay*	Paris 4 ^e	Français, Espagnol*	FF
13	Chloé*	14	F	France, Pologne*	Paris 4 ^e	Français, Polonais*	FF
14	Lucie	14	F	France	Paris 4 ^e	Français	FF

Fig. 4 : Locuteurs retenus dans le corpus de travail

Nous soulignons que cette catégorisation ne constitue qu'un point de départ méthodologique, d'où l'impossibilité d'appréhender les trois groupes comme des populations totalement distinctes à partir d'une approche sociolinguistique qui se veut à la fois quantitative et qualitative. Les trois groupes, en effet, se distinguent moins par des critères linguistiques ou ethniques que par leur appartenance aux milieux à l'intérieur desquels les locuteurs ont construit leur identité sociale²⁴.

²⁴ L'identité sociale des locuteurs « se caractérise par des connaissances constituées au gré d'expériences qui particularisent un parcours personnel, mais aussi par une tendance à l'identification collective, c'est-à-dire l'influence de la norme collective sur les individualités : l'individu est l'élément constitutif d'une communauté ; la communauté, par les normes qui la définissent, caractérise dans une certaine mesure l'individu » (Guerin, 2011 : 45).

Le groupe des FF, à priori unilingue, comporte aussi des locuteurs bilingues et biculturels qui ont cependant construit leur identité sociale dans des communautés essentiellement unilingues et monoculturelles (voir les locutrices marquées par un astérisque dans la fig. 4)²⁵. Les locuteurs FM et FC, par contre, ressortent d'un même milieu social et appartiennent souvent aux mêmes communautés de pratique, caractérisées par un brassage linguistique et culturel important, et de ce fait pourraient ne pas constituer deux groupes totalement différents.

Compte tenu des éléments que nous avons exposés jusqu'ici, nous avons formulé les hypothèses suivantes :

1. Le groupe des FM devrait présenter le taux le plus élevé d'écart tonal entre la montée et la chute de F_0 et de ce fait constituerait la source de la variation et de l'innovation phonétique.
2. Le groupe des FC devrait présenter un taux assez élevé d'écart tonal entre la montée et la chute de F_0 , en tant que signe du contact avec l'accent « multiculturel », et, de ce fait, ne serait pas statistiquement très différent du groupe des FM.
3. Le groupe des FF est censé présenter le taux le plus bas d'écart tonal entre la montée et la chute de F_0 et de ce fait ne présenterait pas de signes de contact avec la langue des FM, se caractérisant comme le groupe qui en est le plus éloigné statistiquement.

Fagyal et Stewart (2005 : 244) et Lekha-Lemarchand (2007 : 98-9) observent une ressemblance entre un contour final montant-descendant propre à un accent de banlieue et un contour final montant-descendant caractérisant les énoncés expressifs du français standard, à deux détails près : le contour relevant d'un accent « multiculturel » est plus court et présente une montée et une chute plus abrupte de F_0 .

Le groupe des FF ne devant en principe pas réaliser de contours prosodiquement marqués par un accent « multiculturel », c'est grâce aux

²⁵ Nous précisons que Léa se dit parfaitement bilingue en français et en espagnol. Nous avons pu remarquer qu'elle n'a aucun accent étranger lorsqu'elle parle français. Chloé, en revanche, dit n'être pas en mesure de parler ni de comprendre la langue d'héritage de sa famille.

caractéristiques acoustiques similaires mais non identiques entre le contour final montant-descendant propre à l'accent « multiculturel » et le contour emphatique du français standard que nous avons pu effectuer nos comparaisons (fig. 5)²⁶.

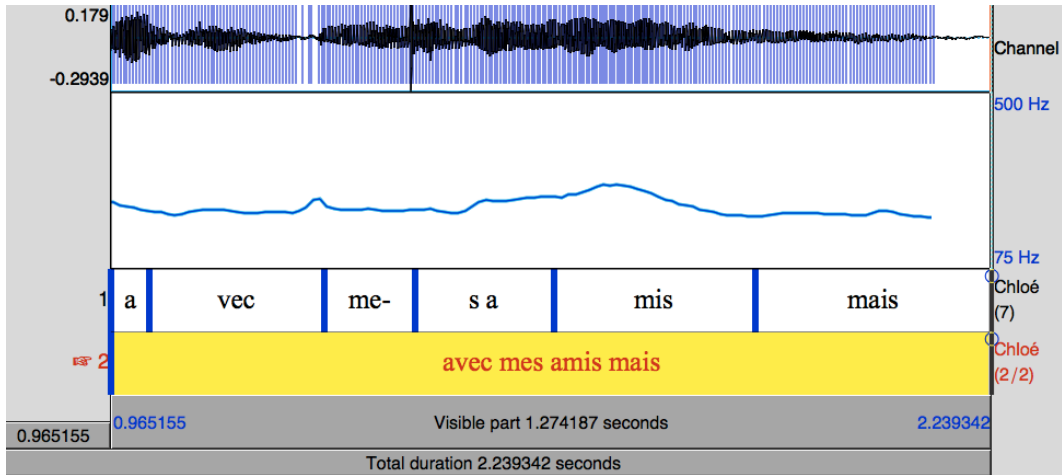


Fig. 5 : Exemple d'un contour final emphatique (écart tonal de montée de 4,71 demi-tons (dt) et de chute de -5,28 dt) - Corpus MPF, Chloé, Paris 4^e.

Les contours retenus pour nos analyses comportent différentes modalités (assertion, évidence, interrogation, exclamation, etc.) et ont été analysés à l'aide de logiciels d'analyses acoustiques tels que Praat²⁷ et WinPitch Pro²⁸. Les écarts tonaux ont été normalisés et convertis en demi-tons, par souci de comparabilité inter-locuteurs, notamment en ce qui concerne les différences de fréquence entre les voix masculines et féminines (t'Hart, Collier and Cohen, 1990 : 24).

Deux locuteurs ont dû être exclus, un homme et une femme, car la qualité des enregistrements ainsi que leur façon de chuchoter les contours conclusifs de leur phrasé ne permettaient pas d'analyses acoustiques fiables.

3.2 Présentation et discussion des résultats

²⁶ La fig. 3 montre à titre d'exemple un contour emphatique relevant de la parole de Chloé, locutrice française de souche. Nous observons une montée et une chute mélodique moins importante par rapport aux contours des fig. 1 et 2. L'analyse prévue d'une quantité plus importante de données nous permettra d'ajouter le paramètre de la durée syllabique, celle-ci n'ayant pas été prise en compte dans la présente étude.

²⁷ Praat est un logiciel d'analyse acoustique mis au point par Paul Boersma et David Weenink, téléchargeable gratuitement à partir du site : <http://www.fon.hum.uva.nl/praat/>.

²⁸ WinPitch Pro est un logiciel d'analyse acoustique mis au point par Philippe Martin, téléchargeable gratuitement à partir du site : http://www.winpitch.com/winpitch_pro.htm.

Pour ce qui est des résultats concernant l'écart tonal de chute mélodique dans les contours analysés (fig. 6), les FM réalisent en moyenne un écart de -5,4 demi-tons (écart type 3,3), suivis du groupe des FC, avec un écart moyen de -4,7 dt (E.T. 3) et des FF qui réalisent en moyenne un écart de -3 dt (E.T. 2,2).

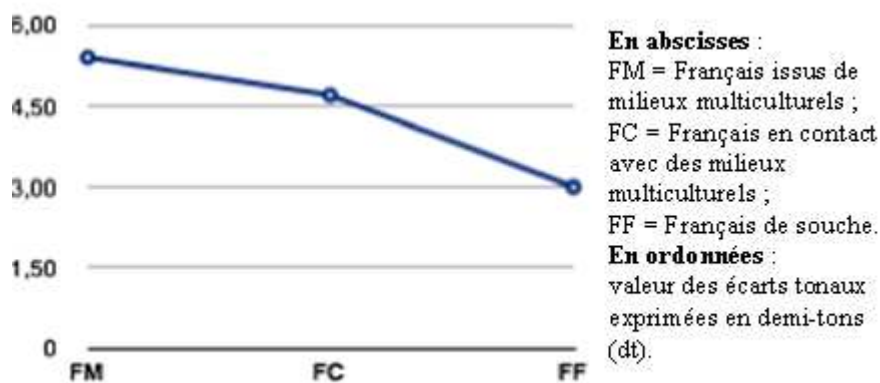


Fig. 6 : Ecart tonal de chute mélodique dans un contour prosodique final montant-descendant

Nous avons aussi effectué un test Anova ($F(2,83) = 2,66 ; p < 0,07$) et un test Kruskal-Wallis ($H = 5,54 ; p < 0,06$)²⁹, grâce auxquels nous avons pu constater que nos résultats ne sont pas loin du seuil de significativité statistique, fixé pour les sciences humaines à $p < 0,05$ (Grosjean et Dommergues 2011 : 109). L'analyse prévue d'une quantité plus importante de données devrait nous permettre d'obtenir des résultats statistiquement significatifs.

Le test PLSD de Fisher³⁰ nous a permis, en revanche, de vérifier qu'il existe une différence significative inter-groupes entre les FM et les FF ($p < 0,02$) alors que les FC ne sont statistiquement différents ni des FM ni des FF et pourraient se caractériser comme un véritable groupe de contact.

²⁹ Le test Anova (*Analysis of Variance*) et Kruskal-Wallis sont la version respectivement paramétrique et non-paramétrique utilisée pour comparer la variance inter-groupes à la variance intra-groupes dans le but de savoir si le facteur principal ou variable indépendante (ici l'appartenance au groupe FM, FC ou FF) a un effet sur la variable dépendante (ici l'écart tonal des contours prosodiques analysés). Etant donné l'hétérogénéité des données, les deux tests se sont révélés nécessaires.

³⁰ Le test PLSD de Fisher (*Protected Least Significant Difference*) permet de vérifier s'il existe une différence inter-groupes à travers une comparaison par paires dans le but d'identifier les facteurs qui ont le plus contribué à l'effet global trouvé à l'aide des tests Anova et Kruskal-Wallis.

La fig. 7 montre les résultats concernant l'écart tonal de montée mélodique. Les FM réalisent un écart moyen de montée mélodique de F_0 de 7,2 dt (E.T. 4,1), les FC un écart de 8,5 dt (E.T. 4,6) et les FF un écart moyen de 3,4 dt (E.T. 2,3). Les résultats obtenus dépassent largement le seuil de significativité statistique avec des valeurs $F(2,81) = 6,37$ $p < 0,002$ et $H = 12,04$ $p < 0,002$.

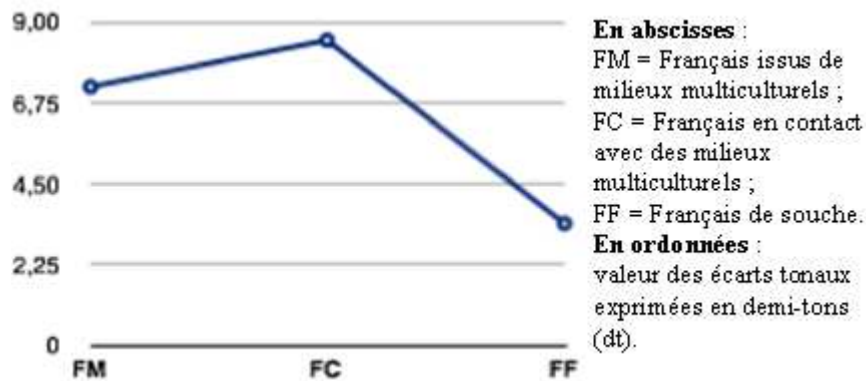


Fig. 7 : Ecart tonal de montée mélodique dans un contour prosodique final montant-descendant

Quant à l'écart tonal de montée mélodique, c'est le groupe des FC et non des FM qui présente les valeurs les plus élevées, se positionnant donc en tête, contrairement aux résultats concernant l'écart tonal de chute de F_0 . Nous soulignons cependant qu'une telle tendance n'est pas forcément contradictoire, car elle pourrait être due au hasard. Le Test PLSD de Fisher ($p < 0,19$) indique, en effet, que le groupe des FC ne constitue pas une population statistiquement différente des FM et que leurs pratiques ne sont donc pas significativement éloignées. Le groupe des FF, par contre, est encore une fois le plus distant statistiquement des FM et FC, le test PLSD de Fisher indiquant une différence significative entre les FM et les FF ($p < 0,006$) ainsi qu'entre les FC et les FF ($p < 0,0006$).

Nos résultats sont tout à fait comparables à ceux obtenus par Lekha-Lemarchand (2007 : 92) dans son étude sur la banlieue rouennaise, suivant laquelle un accent de « banlieue » se caractériserait par un contour final montant-descendant avec un degré moyen de montée mélodique de 9,3 dt (E.T. 2,7) et un degré de chute moyen de -8,6 dt (E.T. 2,9), nos valeurs les plus extrêmes s'élevant à 8,5 dt (E.T. 4,6) pour la montée et à -5,4 dt (E.T. 3,3) pour la chute.

Pour résumer, les analyses concernant l'écart tonal de chute mélodique de contours conclusifs montant-descendant (fig. 6) semblent tracer une tendance suffisamment claire, non loin du seuil de significativité statistique ($p < 0,06$) et tout à fait conforme à nos hypothèses de départ. Le groupe des FM réalisent effectivement le taux le plus élevé de chute mélodique, suivi des FC. Le groupe des FF, en revanche, présente le taux le plus bas de chute mélodique et s'avère statistiquement très éloigné des FM. Quant aux analyses portant sur l'écart tonal de montée mélodique dans les mêmes contours (fig. 7), les résultats, bien que statistiquement significatifs ($p < 0,002$), montrent une tendance partiellement contradictoire : ce sont les FC qui réalisent le taux le plus élevé de montée mélodique et non les FM. Deux éléments peuvent nous aider à mieux interpréter cette contradiction apparente : les réalisations des FM et des FC ne diffèrent qu'à 1 demi-ton près ; le test PLSD de Fisher ne permet pas d'appréhender les deux groupes comme des populations distinctes ($p < 0,19$). L'effet du hasard ne peut donc pas être exclu.

Pour terminer, les résultats de notre étude semblent globalement valider nos hypothèses de départ et nous permettent de conclure que le groupe des locuteurs français issus de milieux multiculturels (FM) se positionnerait à la tête de la variation et de l'innovation phonétique en cours dans le parler des jeunes parisiens. Le groupe des Français en contact avec des milieux plurilingues et multiculturels (FC), par contre, se poserait comme un groupe de contact, situé entre les FM et les FF. Ces derniers, enfin, réalisent le taux le moins élevé d'écart tonal dans des contours prosodiques conclusifs montant-descendant et de ce fait semblent ne montrer aucun signe de contact avec les FM. Les valeurs peu élevées et significativement différentes de montée-chute mélodique réalisées par les FF semblent ne pas correspondre à celles propres au contour marquant un accent multiculturel mais plutôt à la réalisation de contours expressifs typiques du français standard (Di Cristo, 1998)³¹.

³¹ Ce dernier point reste néanmoins à être approfondi, le paramètre de la durée n'ayant pas été pris en compte pour l'instant dans cette étude.

Cependant, s'il existe une différence assez nette pour ce qui est des pratiques de jeunes français de souche ayant grandi et ayant construit leur identité sociale dans des milieux essentiellement unilingues et monoculturels (en l'occurrence, le 4^e arrondissement de Paris), la réalité devient bien plus complexe quand on essaie d'appréhender les pratiques de leurs homologues demeurant dans des quartiers plurilingues et multiculturels de la capitale. Si les premiers résultats de notre étude semblent suggérer que les locuteurs groupés sous l'étiquette « Français issus de milieux multiculturels » seraient à la tête de la variation phonétique en cours et que les locuteurs nommés « Français en contact avec des milieux multiculturels » seraient plutôt chargés de l'adoption et de la diffusion des variantes, il se trouve que les deux groupes ne peuvent pas être considérés comme deux populations différentes d'un point de vue statistique d'abord, mais surtout d'un point de vue sociolinguistique. Les deux groupes ne représenteraient-ils pas plutôt un « artefact » méthodologique qui tendrait à séparer en deux populations distinctes des locuteurs faisant partie de la même communauté de pratiques, partageant le même vécu social ainsi que les mêmes valeurs identitaires ? Seule l'analyse d'une quantité plus importante de données ainsi qu'une analyse qualitative plus fine pourra nous permettre de répondre à cette question et d'avancer éventuellement l'hypothèse que les deux groupes, bien que ressortissant de la même communauté de pratique, seraient chargés de deux rôles différents.

4. Conclusion

Comme le suggère Matras (2009 : 76 ; 308-12), les locuteurs bilingues de milieux plurilingues et multiculturels sont susceptibles d'être ceux qui introduisent des innovations dans la langue commune, donnant parfois naissance à de véritables formes de bilinguisme « communautaire ». Ceux-ci, en effet, ont à leur disposition un répertoire linguistique complexe et varié où ils puisent pour créer de nouveaux sens et de nouvelles formes, dans un équilibre complexe entre différents enjeux (langue dominante/langue dominée ; prestige/solidarité ; stratégies pragmatiques et effets stylistiques).

Analysant de plus près les phénomènes phonétiques, Matras (2009 : 221-26) remarque que les différentes variantes émergent dans des contextes où une langue dominante ou majoritaire est en contact quotidien et persistant avec des langues dominées ou minoritaires pourraient déterminer au début un état de divergence. Cependant, si celles-ci sont adoptées et diffusées en tant que variantes jouissant d'un prestige latent par des groupes de locuteurs unilingues (groupes de contact) elles pourraient par contre conduire à un état de convergence de systèmes, résultant d'une adaptation mutuelle.

La prosodie serait l'aspect le plus sensible au contact, compte tenu de son rapport avec l'inconscient et l'émotivité (Matras, 2009 : 69-70), l'expressivité étant, en effet, le canal principal de production et de diffusion des changements linguistiques. La langue populaire, qu'on retrouve souvent dans des milieux sociaux denses et caractérisés par des liens étroits de solidarité, a souvent été appréhendée comme « le règne de l'affectivité », et - de ce fait - très sensible à la variation (Fónagy 2006 : 69).

La « langue des jeunes » s'avère ainsi être un observatoire sociolinguistique privilégié, où le processus de variation phonétique serait un indicateur particulièrement représentatif de la dynamique du contact des langues et de l'innovation linguistique en cours.

Ceci dit, la variation en cours dans les quartiers plurilingues et multiculturels de la capitale française semble être moins un effet direct de l'influence des langues d'héritage qu'une « ressource » pour la construction de significations sociales nouvelles, où les « innovations » introduites par des locuteurs à cheval entre deux langues et deux cultures peuvent être intégrées et exploitées dans les pratiques linguistiques d'une communauté (voir : Eckert, à paraître).

Les médias semblent aussi jouer un rôle dans ce mécanisme de diffusion et de légitimation de formes non standard, la langue des jeunes de banlieue faisant l'objet d'un intérêt médiatique majeur, ce qui contribue à amplifier la force d'attraction de cette nouvelle forme de contre culture (Boyer, 1997).

Des analyses plus fines, une étude approfondie de la distribution sociale des variantes et des valeurs identitaires éventuellement véhiculées ainsi qu'un corpus plus étendu seront nécessaires de façon à confirmer ou à infirmer les quelques hypothèses que nous avons avancées.

Bibliographie :

- Billiez, J. (1992) Le "parler véhiculaire interethnique" de groupes d'adolescents en milieu urbain. In : *Des langues et des villes. Actes du Colloque de Dakar*. Paris : Didier Erudition, p. 117-126.
- Borrell, A. et Billières, M. (1989) L'évolution de la norme phonétique en français contemporain. *La Linguistique* 25 (2) : 45-62.
- Boughton, Z. (2006) When perception isn't reality: Accent identification and perceptual dialectology in France. *Journal of French Language Studies* 16 : p. 277-304.
- Boula de Mareüil, P. et Lehka-Lemarchand, I. (2011) Can a prosodic pattern induce/reduce the perception of a lower-class suburban accent in French? *17th International Congress of Phonetic Sciences (Hong Kong)* : p. 348-351.
- Boyer, H. (1997) « Nouveau français », « parler jeune » ou « langue des cités » :? Remarques sur un objet linguistique médiatiquement identifié. *Langue Française* 114 : p. 6-15.
- Bouziri, R. (2000) *La variation dans les pratiques langagières des jeunes d'origine maghrébine à la Goutte d'Or*. Thèse de l'EHESS, sous la dir. de Pierre Encrevé, Paris.
- Calvet, J.-L. (1993) The migrant language of Paris. In : Sanders C. (éd.) *French Today*. Cambridge : Cambridge University Press, p. 105-119.
- Carton, F. (2000) *La prononciation*. In : Antoine, G. et Cerquiglini, B. (éd.) *Histoire de la langue française (1945-2000)*. Paris : CNRS, pp. 25-60.
- Carton, F., Rossi, M., Ausseterre, D. et Léon, P. (1983) *Les accents des Français*. Paris : Hachette.

- Cerquiglini, B. (2001) Le français d'aujourd'hui, ça bouge. *Construire* 7, 13 février, propos recueillis par Duval, J.-F. [en ligne] <http://www.construire.ch/SOMMAIRE/0107/07entre.htm>.
- Clanché, F. (2002) Langues régionales, langues étrangères : de l'héritage à la pratique. *Insee première* 830.
- Conein, B. et Gadet, F. (1998) Le « Français populaire » des jeunes de la banlieue parisienne entre permanence et innovation. In : Androutsopoulos, J. et Scholz, A. (éd.) *Actes du colloque de Heidelberg. Jugendsprache / Langue des jeunes / Youth language*. Frankfurt : Peter Lang, p. 105-123.
- Deprez, C. (2006) Ouvertures nouveaux regards sur les migrations, nouvelles approches des questions langagières. *Langage et Société* 116 (2) : p. 119-26.
- Di Cristo, A. (1998) Intonation in French. In : Di Cristo, A. et Hirst, D.J. (éd.), *Intonation systems : a survey of twenty languages*. Cambridge : Cambridge University Press, p. 88-103.
- Eckert, P. (à paraître) Three waves of variation study: The emergence of meaning in the study of variation. [en ligne] <http://www.stanford.edu/~eckert/PDF/ThreeWavesofVariation.pdf>.
- Fagyal, Z. (2005) Prosodic consequences of being a *Beur*: French in Contact with Immigrant Languages in Paris. *Selected papers from NWA 32, Philadelphia, 2004, Working Papers in Linguistics* 10 (2), p. 91-104.
- Fagyal, Z. (2010) *Accents de banlieue. Aspects prosodiques du français populaire en contact avec les langues de l'immigration*. Paris : L'Harmattan.
- Fagyal, Z. and Stewart, C. (2011) Prosodic style-shifting and peer-group solidarity in a multi-ethnic working-class suburb of Paris. In : Kern, F. and Selting, M. (éd.), *Ethnic Styles of Speaking in European Metropolitan Areas*. Amsterdam : John Benjamins.
- Fónagy, I. (2006) *Dynamique et changement*. Louvain : Peter Lang.
- Gadet, F. (1997) *Le français ordinaire*. 2^e édition. Paris : Armand Colin.
- Gadet, F. (2002) Français populaire : un concept douteux pour un objet évanescent. *Ville-Ecole-Integration Enjeux* 130 : p. 40-50.

- Gadet, F. (2003) Youth Language in France : forms and practices. In : Neuland, E. (éd.), *Jugendsprachen – Spiegel der Zeit. Actes du colloque de Wuppertal 2001*. Frankfurt am Main : Peter Lang, 77-89.
- Gadet, F. (2007) Immigrant languages in France. In : Ammon, U. und Haarmann, H. (éd.), *Lexikon der Sprachen des europäischen Westens*. Klagenfurt und Wien : Wieser Verlag.
- Gadet, F. et Varro, G. (2006) Le “scandale” du bilinguisme. *Langage et Société* 116 (2) : p. 9-28.
- Gadet, F. et Guerin, E. (à paraître) Les données pour étudier la variation : petits gestes méthodologiques, effets majeurs. *Cahiers de Linguistique*.
- Grosjean, F. et Dommergues, J.-Y. (2011) *La statistique en clair*. Paris : Ellipses.
- Guerin, E. (2011) La variation effective vs la variation représentée. In : Bertrand, O. et Schaffner, I. (éd.), *Variétés, variations & formes du français*. Paris : Les éditions de l'École Polytechnique, p. 43-54.
- Houdebine, A.-M. (1982) Norme, imaginaire linguistique et phonologie du français contemporain. *Le français moderne* 1 : 42-51.
- Jamin, M., Trimaille, C. et Gasquet-Cyrus, M. (2006) De la convergence dans la divergence: le cas des quartiers pluri-ethniques en France. *Journal of French Language Studies* 16 (3) : p. 335-56.
- Lehka-Lemarchand, I. (2007) Accent de banlieue. Approche phonétique et sociolinguistique de la prosodie des jeunes d'une banlieue rouennaise. Thèse de doctorat non publiée : Université de Rouen.
- Léon, P. (1993) *Précis de phonostylistique. Parole et expressivité*. Paris : Nathan.
- Lepoutre, D. (1997) *Coeur de banlieue. Codes, rites et langages*. Paris : Éditions Odile Jacob.
- Lodge, A. (2004) *A sociolinguistic history of Parisian French*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Martin, P. (2009) *Intonation du français*. Paris : A. Colin.
- Matras, Y. (2009) *Language Contact*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Meyerhoff, M. (2002) Communities of practice. In : Chambers, J. et al. *The handbook of language variation and change*. Oxford: Blackwell, 526-548.

Stewart, C. et Fagyal, Z. (2005) Engueulade ou énumération ? Attitudes envers quelques énoncés enregistrés dans les « banlieues ». In Bertucci, M.-M. et Houdart-Merot, V. (éd.) *Situations de banlieues : enseignement, langues, cultures*. Paris: Institut National de Recherche, 241-252.

t'Hart, J., Collier, R. and Cohen, A. (1990) *A perceptual study of intonation. An experimental-phonetic approach to speech melody*. Cambridge : Cambridge University Press.

Trimaille, C. et Billiez, J. (2008) Pratiques langagières de jeunes urbains. In : Galazzi, E. et Molinari, C. (éd.), *Les français en émergence*. Bern : Peter Lang, p. 95-109.

Liste des corpus analysés dans le cadre du projet « *Multicultural Paris French* », collectés entre 2010 et 2011 :

Informateur(s)	Enquêteur(s)/transcripteur(s)	Durée	Point d'enquête
Luc	Bellonie, J.-D.	37m51s 45m31s	Neuilly-sur-Marne
Fahima	Benslimane, S.	58m27s	Nanterre
Leila et Samira	Benslimane, S.	1h08m40s	Nanterre
Chafi et Salim	Guehria, W.	1h20m	Mantes-la-Jolie
Stéphane et Farid	Guerin, E.	25m05s	Paris (18 ^e)
Koffi et Aziz	Makerova, A.	55m38s	Montreuil
Pierre	Makerova, A.	59m48s	Montreuil
Léa et Chloé	Malausa, S.	1h50m17s	Paris (4 ^e)
Léa et Lucie	Malausa, S.	1h17m	Paris (4 ^e)